



La réforme du lycée en France

- 1 Ce n'est pas une révolution, mais plutôt une réforme **de fond** qui attend les élèves de la classe de seconde du lycée d'enseignement général en France. Cette réforme doit s'appliquer dès la **rentrée** 2010 pour la nouvelle classe de seconde et s'étendra dans les années suivantes aux classes de première et de terminale. Depuis longtemps, on reproche au lycée en France d'être inégalitaire, parce que ses **filières** sont trop hiérarchisées. Comme vous savez, le lycée en France comprend les filières L (littéraire), ES (économique et social) et la filière S (scientifique), la filière la plus **prometteuse**, la seule qui conduise aux grandes écoles. Le but est donc de rééquilibrer ces trois filières, actuellement dominées par la filière scientifique. A la fin de la seconde, il faut s'orienter, donc choisir son profil de baccalauréat. Les lycéens se plaignent souvent d'une mauvaise orientation, source **supposée** de tous les **échecs**. Comment choisir la filière qui correspond le plus à ses capacités, à ses aptitudes, à ses projets personnels ou à ses talents? C'est donc cette orientation que la réforme du lycée veut améliorer et rendre plus transparente.
- 5
- 10 La réforme prévoit aussi un accompagnement personnalisé de 2 heures par semaine pour chaque élève de la seconde jusqu'à la terminale. Cet accompagnement garantit au lycéen une aide méthodologique, un approfondissement et une orientation. L'élève pourra y travailler son expression écrite, sa capacité à argumenter, mais aussi y mener des projets individuels destinés à l'avenir. Quelle est l'architecture de ce nouveau lycée? En seconde, les élèves découvrent de nouvelles disciplines. Les « enseignements d'exploration » nouvellement créés en classe de seconde permettent aux élèves de découvrir de nouveaux domaines intellectuels ainsi que les parcours de formation et les activités professionnelles vers lesquels ils ouvrent.
- 15
- En classe de première, le **tronc** commun des disciplines est renforcé, pour faciliter d'éventuelles réorientations. La spécialisation est accrue en classe de terminale.
- En seconde, tous les élèves ont un enseignement commun. Français (4 h par semaine), histoire-géographie (3 h), deux langues vivantes (5 h 30), mathématiques (4 h), physique-chimie (3 h), sciences de la vie et de la terre (1 h 30), éducation physique et sportive (2 h), éducation civique, juridique et sociale (30 minutes) et ce qui est nouveau: l'accompagnement personnalisé (2 h). A cela s'ajoute au moins un enseignement d'exploration obligatoire, à savoir l'économie. Selon le ministère de l'Education, la crise économique récente a révélé plus que jamais le besoin de comprendre l'économie et la place que celle-ci occupe dans nos sociétés contemporaines. L'objectif de l'enseignement d'économie est d'apprendre aux lycéens les **notions** fondamentales qui contribuent à la compréhension de l'actualité. Les élèves de seconde peuvent choisir d'autres enseignements d'exploration
- 20
- 25 comme les activités artistiques, les innovations technologiques, la littérature, les langues anciennes ou une 3^e langue vivante. La volonté du ministère de l'éducation nationale d'améliorer l'apprentissage des langues conduit à une véritable révolution de cet enseignement. Dès la rentrée 2010, chaque lycéen doit étudier deux langues vivantes. Comme le veut la réforme, la notion de « classe » disparaît au profit de « groupes de compétences ». On distingue 5 activités langagières: la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, l'expression orale en continu, l'expression écrite et l'interaction orale. Les professeurs de langues formeront une équipe qui sera responsable des **acquisitions** des élèves. Le travail en équipe sera donc renforcé. Pour les enseignants, ce sera un **surcroît** de travail. Au lieu d'avoir une classe de 30 élèves, ils vont avoir affaire à 30 x 5 élèves, répartis dans les groupes de compétences, en fonction de leurs besoins. En première, en plus des 2 langues étrangères, les élèves peuvent choisir une 3^e langue vivante comme enseignement de spécialité en série L ou comme enseignement facultatif dans les trois séries générales, S, L ou ES. Par ailleurs, un nouvel enseignement de littérature étrangère en langue étrangère est créé en série L. La série L devient ainsi une série d'excellence tournée vers l'international. Et pourquoi ne pas envisager de dispenser les cours de maths ou d'histoire-géographie dans une langue étrangère...?
- 30
- 35 En seconde, les maths font partie des enseignements obligatoires. Tous les élèves en feront 4 heures par semaine. Ce qui est étonnant, c'est qu'à partir de la première, les élèves de la série L n'auront plus de cours de mathématiques. C'est complètement **inédit**. Bien sûr, ils pourront prendre les maths en option, mais ils ne sont pas obligés à le faire.....
- 40 Une **pomme de discorde** entre les historiens et le ministère est le fait que l'histoire-géographie ne sera plus obligatoire en terminale S, **du jamais vu** dans l'histoire de la République. Pas de littérature française non plus, ni en première S, ni en terminale S. Pour avoir des points supplémentaires au bac, les lycéens peuvent bien sûr prendre l'histoire-géo comme enseignement facultatif, mais personne ne les oblige à le faire.
- La réforme du lycée en France poursuit une ambition: assurer la réussite de chaque lycéen. Pour l'atteindre, elle se donne trois objectifs: mieux orienter, mieux accompagner, adapter le lycée à son époque. L'accompagnement de chaque élève sera garanti par un tuteur, qui est un enseignant de l'établissement. Chaque élève aura droit à 2 heures d'accompagnement personnalisé de la seconde à la terminale. C'est cet accompagnement qui provoque des **débats au sein du corps enseignant**. Les adolescents vont-ils **supporter** cette surveillance permanente d'un adulte? Le tuteur sera-t-il responsable de l'orientation et donc de la réussite de l'élève? Un ado, va-t-il supporter cette dépendance de 15 à 18 ans par rapport à un adulte qu'il n'aura pas forcément
- 50 choisi comme « accompagnateur »...?

DafA 200 (05/2010) U. K.-S.

de fond-gründlich **la rentrée**-Schuljahresbeginn **la filière**-Zug bezügl. Fächerwahl **prometteur, se**-vielversprechend **supposer**-vermuten
l'échec (m.)-Scheitern **le tronc**-Stamm, Basis **la notion**-Begriff **l'acquisition**-hier: Spracherwerb **le surcroît**-ein Mehr an
inédit, e-noch nie dagewesen **la pomme de discorde**-Zankapfel **du jamais vu**-völlig neu, noch nie dagewesen **supporter**-erdulden

L'architecture du nouveau lycée en France:

Les nouvelles classes de seconde et de première du lycée d'enseignement général:

<u>La nouvelle classe de seconde</u>	
<i>Tronc commun</i>	
Enseignements communs	23 h 30
Français	4 h
Histoire-géographie	3 h
Langue vivante 1	
Langue vivante 2	5 h 30
Mathématiques	4 h
Physique-chimie	3 h
Sciences de la vie et de la terre	1 h 30
Education physique et sportive	2 h
Education civique, juridique, sociale	0 h 30
Accompagnement personnalisé (Soutien, approfondissement, aide à l'orientation)	2 h

<u>La nouvelle classe de première</u>	
<i>Tronc commun</i>	
Enseignements communs aux 3 séries	15 h
Français	4 h
Histoire-géographie	4 h
Langue vivante 1	
Langue vivante 2	4 h 30
Education physique et sportive	2 h
Education civique, juridique, sociale	0 h 30
Accompagnement personnalisé (Soutien, approfondissement, autonomie, acquisition de méthodes, aide à l'orientation)	2 h

<u>Enseignement d'exploration obligatoire au choix</u>	
1.) Soit 3 h d'économie	
Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion	1 h 30
Sciences économiques et sociales	1 h 30
2.) Soit 1 h 30 d'économie	
+	
1 h 30 parmi les enseignements suivants:	
Création et activités artistiques	
Création et innovation technologiques	
Sciences de l'ingénieur	
Méthodes et pratiques scientifiques	
Santé et social	
Biotechnologies	
Sciences et laboratoire	
Littérature et société	

<u>Enseignements spécifiques</u>			
<u>Enseignements spécifiques obligatoires</u>			
<u>Séries</u>	<u>L</u>	<u>ES</u>	<u>S</u>
Mathématiques	-	3 h	4 h
Sciences	1 h 30	1 h 30	7 h
Sciences économiques et sociales	-	5 h	-
Littérature	2 h	-	-
Littérature étrangère en langue étrangère	2 h	-	-
Pour la série L au choix:	3 h minimum	-	-
arts (5 h), arts au cirque (8 h)			
mathématiques (3 h)			
3 ^e langue vivante (3 h)			
langue de l'Antiquité (3 h)			
approfondissement en LV 1 ou LV 2			

Options facultatives et/ ou
1 atelier artistique

jusqu'à 6 h

Questions sur le texte:

- 1.) Comment peut-on expliquer la nécessité d'une réforme du lycée ?
- 2.) Pourquoi a-t-on créé cet « accompagnement personnalisé » ?
- 3.) Pourquoi l'enseignement d'économie est-il obligatoire en seconde ?
- 4.) Quelles sont les nouveautés inédites de cette réforme ?
- 5.) Imaginez les conséquences de la suppression des maths dans la série L.
- 6.) Le rôle du tuteur est assez contesté. Expliquez pourquoi.
- 7.) Expliquez « l'architecture » de votre lycée à un Français.



LÖSUNGSVORSCHLAG: zu DafA 200

Réponses:

1.) Le lycée général en France comprend 3 filières. La filière L, ce qui veut dire littéraire, la filière ES, économique et social et celle qui est regardée comme la voie royale qui conduit aux grandes écoles, la filière S, scientifique. C'est donc celle qui est la plus réputée en France, la plus prometteuse. Il faut donc opter pour la série S pour avoir les plus grandes chances d'avenir, même si on est plutôt doué en langues. C'est paradoxal, mais par rapport aux perspectives d'avenir, il vaut mieux choisir la filière la plus prestigieuse.

Comment alors choisir une orientation selon ses aptitudes, ses capacités et ses talents en sachant qu'il faut opter pour la série S qui promet les plus grandes chances de réussite?

Pour en finir avec cette situation paradoxale, il faut donc rééquilibrer les 3 filières pour empêcher la prédominance de la série S. Il faut que chaque filière ait sa juste valeur, ses atouts, ses avantages, ses perspectives d'avenir.

De plus, pour que chaque élève choisisse la série qui lui convient le mieux, il faut aussi améliorer l'information sur les 3 filières et rendre l'orientation plus transparente. La réforme du lycée comprend alors le rééquilibrage des 3 filières et garantit une meilleure orientation de chaque élève pour assurer sa réussite.

2.) On a créé « l'accompagnement personnalisé » pour assurer à chaque élève un solide encadrement de proximité et de longue durée. Le tuteur qui en est chargé, aura pour mission d'être un accompagnateur qui garantira la surveillance, la protection, l'encadrement scolaire et l'orientation de l'élève.

Certes, c'est une aide pour chaque élève d'avoir un tuteur, donc, un adulte, qui sera à ses côtés pendant trois ans et qui lui donnera un soutien régulier dans la vie scolaire. Mais en même temps, l'accompagnement personnalisé est une instance de surveillance dont l'élève ne peut pas se débarrasser, même s'il le souhaite.

Peut-être le ministère veut-il créer par l'accompagnement personnalisé une instance de « veille », qui, en situation de crise, pourrait donner l'alarme et réagir pour éviter l'échec scolaire ?

3.) On reproche souvent à l'école d'être trop loin de la réalité, de ne pas être « moderne », de ne pas prendre en compte le changement de la société, d'être un endroit clos. En intégrant l'économie dans le cursus scolaire de la classe de seconde, on veut donc adapter le lycée aux exigences de notre époque. Plus précisément, on veut faire découvrir aux élèves les lois du fonctionnement de notre société, la compétitivité, le pouvoir d'achat, les règles de la concurrence. C'est donc une préparation à leur vie professionnelle. Comme l'économie est une partie intégrante de notre société, il faut qu'elle soit aussi une partie intégrante du cursus scolaire.

4.) La grande nouveauté est tout d'abord la création de l'accompagnement personnalisé.

Une autre est l'instauration de l'économie comme matière obligatoire en classe de seconde.

Par rapport à l'enseignement des langues vivantes, remplacer la classe par des « groupes de compétences » constitue une très grande nouveauté. Cette réforme va bouleverser l'enseignement des langues parce qu'elle distingue les différentes activités langagières pour les perfectionner séparément.

Ce qui est nouveau, inédit même, c'est que les élèves de la série L n'auront plus à étudier les maths à partir de la première. Un bac sans mathématiques, c'est vraiment nouveau. Même chose pour l'histoire-géo dans la série S, qui ne sera plus obligatoire en terminale.

5.) Les élèves de la série L n'auront plus de maths dans leur programme obligatoire à partir de la première. Ils passeront donc leur bac sans épreuve de maths. Bien sûr, ils peuvent prendre les maths en option, mais ils risquent de ne pas le faire.

Quand on a le profil littéraire, on peut se passer des maths, c'est évident. Mais au cas où on ne serait pas complètement sûr du choix de son profil, la situation pourrait devenir problématique si on a perdu tout contact avec les maths pendant deux ans. Peut-on être sûr de ne plus avoir besoin de maths dans les études supérieures, dans la vie professionnelle? Une spécialisation précoce est parfois dangereuse et pourrait avoir des conséquences graves. Il vaut mieux disposer de toute la panoplie des matières, même en horaires réduits, pour ne pas risquer de se voir interdire certaines filières d'études supérieures.

6.) Le rôle du tuteur est de garantir l'accompagnement personnalisé d'un élève pendant trois ans. C'est un enseignant de l'établissement qui assurera cet accompagnement de deux heures par semaine. Ce n'est pas une mince affaire d'accompagner un élève pendant 3 ans et de se sentir responsable de la réussite scolaire de celui-ci. C'est exactement là que le bât blesse. Cet accompagnateur doit être une personne de confiance aux yeux de l'élève. En fait, ce tuteur lui sera attribué, il ne peut pas le choisir. On peut se poser la question si l'élève ne ressentira pas une sorte de dépendance malsaine vis-à-vis de ce tuteur dont la surveillance lui sera imposée.

7.) Réponses personnelles selon le « Bundesland ».

Zu DafA 200 siehe bitte unbedingt: DafA 72 /131 /135 /139 /146 /151 /154 / 156 /162 /171 /176 /178 /188 /190/ 194

Sources, DafA 200:

Le Monde du 10 mars et <http://hosting.fluidbook.com/2615/#0>
<http://www.education.gouv.fr/pid23519/la-reforme-lycee.html>

Les groupes de compétences, ou l'enseignement sur mesure

Le Monde du 10 février 2010

Rien d'inhabituel, à première vue, dans ce cours d'anglais au collège André-Albert de Saunjon (Charente-Maritime). A coups d'exercices sur Johnny Depp et autres stars hollywoodiennes, trois classes de 4^e révistent leur grammaire. Les élèves se montrent volontaires, blagueurs ; certains tentent une sieste post-déjeuner... Tout semble normal.

Pourtant, ces jeunes apprennent l'anglais d'une manière bien différente de la plupart des collégiens. Leurs trois classes sont mélangées et les élèves répartis en quatre groupes : des plus aux moins à l'aise.

« Attention, ce ne sont pas des groupes de niveaux, qui seraient figés et enfermeraient les élèves. Là, on refonde entièrement les groupes cinq fois au cours de l'année, à chaque nouvelle activité langagière travaillée », relève Chrystelle Mahet, l'une des enseignantes instigatrices du projet. « Ce sont des groupes de compétences, des groupes de besoin par rapport à une activité précise. »

Compréhension orale ou écrite, production orale et interaction (discussion), production orale en continu et production écrite. Au fil de l'année, les cinq activités langagières sont ciblées les unes après les autres.

L'élève rejoint à chaque fois le groupe qui lui convient, en fonction d'une évaluation non notée et non rendue. Un même jeune peut être excellent en compréhension écrite, nettement moins à l'aise en production écrite, par exemple.

Du coup, les groupes se renouvellent après chaque évaluation diagnostique, et seule une petite partie d'entre eux se trouve toujours parmi les plus à l'aise ou inversement.

Dans le groupe 2, en production orale interactive et en production écrite, « il n'y a que quatre élèves qui n'ont pas bougé sur une vingtaine », calcule Mme Mahet. « On répartit ceux qui ont des soucis de comportement dans les différents groupes. »

Au collège André-Albert, cela fait trois ans que l'enseignement par groupes de compétences existe dans certaines classes. Sous l'impulsion d'une inspectrice volontariste, l'académie de Poitiers a joué un rôle précurseur dans cette pédagogie, avec une trentaine d'établissements impliqués. Partout en France, à la rentrée 2010, les groupes de compétences se généraliseront en classe de 2^{de}.

De quoi mettre de nombreux élèves plus à l'aise. Car l'homogénéité dans chaque groupe les désinhibe.

« On est moins timides, on participe plus. On sait qu'on est tous à peu près au même niveau, donc on ose », raconte Axelle, 13 ans, qui affirme avoir beaucoup progressé depuis le début de l'année.

Dans les quatre salles, tous travaillent sur les mêmes supports. Mais dans un des groupes, on avance vite, tandis que dans l'autre, l'enseignante insiste, prend le temps d'expliquer en détail.

Un moyen d'éviter les décrochages. « Quand on est en une seule classe, on fait des trucs plus durs. Si on ne suit plus, on est cuits », note Quentin, 14 ans. « Là, si on n'y arrive pas, on peut toujours changer. ça permet de mieux progresser. »

Fabio, 14 ans, regrette aujourd'hui les groupes de compétences. « On était beaucoup plus à l'aise pour s'exprimer », juge-t-il, une année plus tard, après être retourné dans une classe « normale ».

Qui profite le mieux de ces groupes ? « Les élèves travailleurs, pour qui ça ne vient pas tout seul, les motivés du milieu de classe », analyse Mme Mahet.

« On les retrouve souvent parmi les meilleurs au sein de chaque groupe. Parce qu'ils ne se sentent plus complexés »

par les têtes de classe, ils peuvent donner leur plein potentiel. »

Ce sont donc les plus motivés qui progressent... « Mais parfois, dans les groupes les moins forts, la démotivation guette certains », tempère Marie-Pierre Darrossat, enseignante qui a intégré l'équipe cette année. « Les groupes de compétences sont une bonne chose, mais il faut s'impliquer. Ce système fonctionne peut-être mieux au lycée, la maturité aide. »

Pourtant, ce n'est pas un hasard si cet enseignement est réservé aux élèves de 4^e, et non aux 3^e du collège de Saunjon. « En 4^e, on est à un âge difficile, où l'on manque parfois de confiance en soi. C'est important d'accorder plus d'attention à leurs besoins à ce moment-là », souligne Mme Mahet.

Au-delà de l'enseignement par groupes de compétences, les effectifs réduits sont un plus en soi. Le collègue a instauré des groupes de 21 élèves, au lieu de 28.

« Si on avait eu des groupes de 28, les élèves n'auraient pas forcément beaucoup plus progressé, malgré la pédagogie spéciale », fait valoir l'enseignante.

Effectifs réduits ou pas, généraliser cette façon d'enseigner à tous les niveaux et toutes les classes serait difficile. « Les emplois du temps deviendraient trop complexes à gérer à l'échelle d'un établissement de 780 élèves », note Michel Lebrun, principal du collège. Et le surcroît de travail pour les professeurs est important.

« C'est un vrai travail d'équipe ; l'heure de concertation bloquée chaque semaine est largement insuffisante. Surtout au moment des évaluations finales et des changements de groupes. »

Une chose est certaine, pour Chrystelle Mahet, les groupes de compétence ne tirent pas les élèves vers le bas.

« Ils acquièrent le même bagage linguistique, passent les mêmes évaluations en même temps. » Et la semaine prochaine, les collégiens seront tous capables d'exécuter la tâche finale de la séquence : écrire un article de magazine sur Johnny Depp et les autres stars de cinéma.